

Note d'identification des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences du projet

**Opération : Agrandissement d'un Lidl existant à Fonbeauzard
(31)**

DEPARTEMENT : Haute-Garonne (31)

Commune : Fonbeauzard

Superficie : 1,26 ha



Sommaire

- 1 Situation du terrain et zone d'étude 4
- 2 Etat initial et naturel du site..... 5
- 3 Synthèse des enjeux environnementaux des parcelles du projet.....6
- 4 Mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences 7
 - 4.1 Liste des mesures.....7
 - 4.2 Détail des mesures proposées.....7
 - 4.2.1 Rubrique énergies renouvelables 7
 - 4.2.2 Rubrique paysage, milieux naturels et biodiversité.....9
 - 4.2.3 Rubrique déplacements 12
 - 4.2.4 Rubrique réseaux.....13
 - 4.2.5 Rubrique artificialisation.....13

Table des figures

Figure 1 - Localisation des terrains du projet au sein de la commune de Toulouse (source : Geofoncier, 2025) 4

Figure 2 - Photographie aérienne du site étudié (source : Géoportail, s.d.) 4

Figure 3 – Occupation du sol à l'état initial 5

Figure 4 : Cartographie des habitats (Source : ADRET Nature, 2025) 6

Figure 5 : Estimation de la performance future du système photovoltaïque envisagé (source : PVGIS-5, 2025) 8

Figure 6 : Eclairage par candélabres photovoltaïques au Lidl d'Auterive 31 (Source : ADRET Nature, 2025) 9

Figure 7 - Plan de masse du projet (SARL Architecture Goubert & Landes, 2025) 10

Figure 8 – Analyse des typologies du site et des arbres conservés (source : Complément TERRE, 2025) 10

Figure 9 – Friche actuelle en gestion raisonnée avec panneau de sensibilisation (source : ADRET Nature, 2025) 11

Figure 10 : Guide d'identification et de gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes sur les chantiers de Travaux Publics (source : MNHN, GRDF, Fédération Nationale des Travaux Publics, ENGIE Lab CRIGEN, 2016). 12

Figure 11 – Plan du projet avec les arrêts de bus à proximité 13

Figure 13 : Exemples de pavés drainants et noue de gestion à la source mis en place au sein de stationnements d'un Lidl existant à Auterive 31 (source : ADRET Nature, 2025) 14

Liste des tableaux

Tableau 1 - Liste des mesures ERC des incidences du projet 7

1 Situation du terrain et zone d'étude

Les terrains du projet se situent au Nord-Ouest du centre toulousain (figure 1).

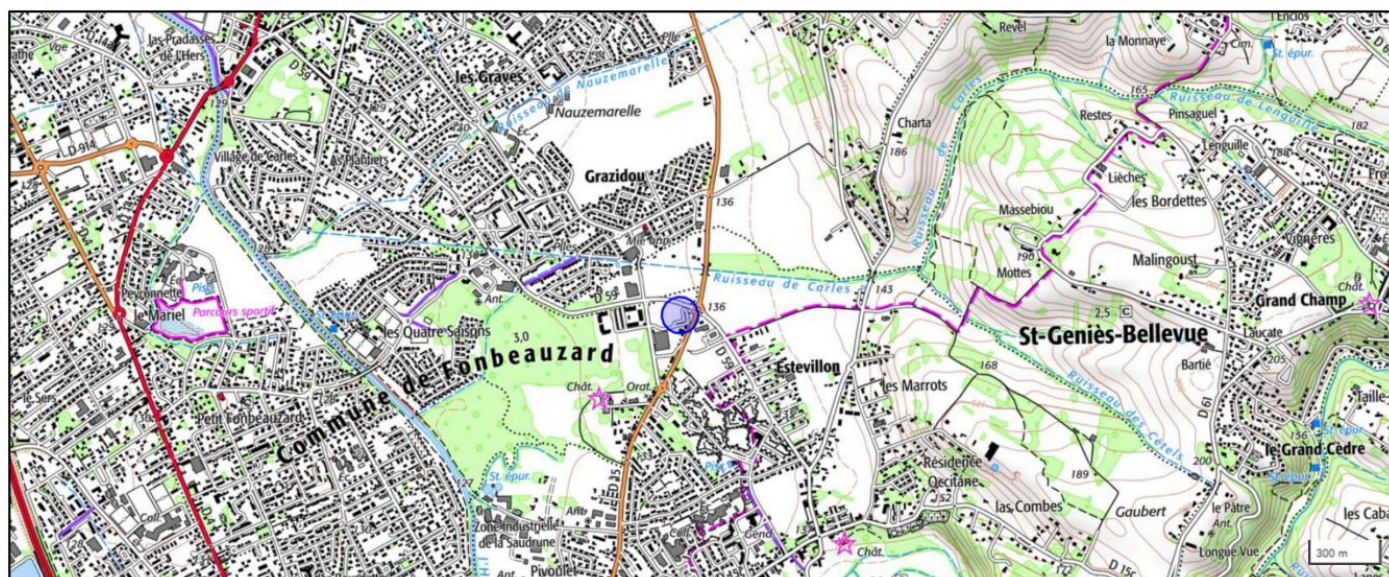


Figure 1 - Localisation des terrains du projet au sein de la commune de Toulouse (source : Geofoncier, 2025)

Les parcelles du projet sont entourées du tissu urbain de la commune de Fonbeauzard comprenant des résidences pavillonnaires, des commerces de proximité ainsi qu'une zone rurale avec des friches et des terres agricoles. De plus, le château de Fonbeauzard et son parc avec boisement est situé à proximité du site.

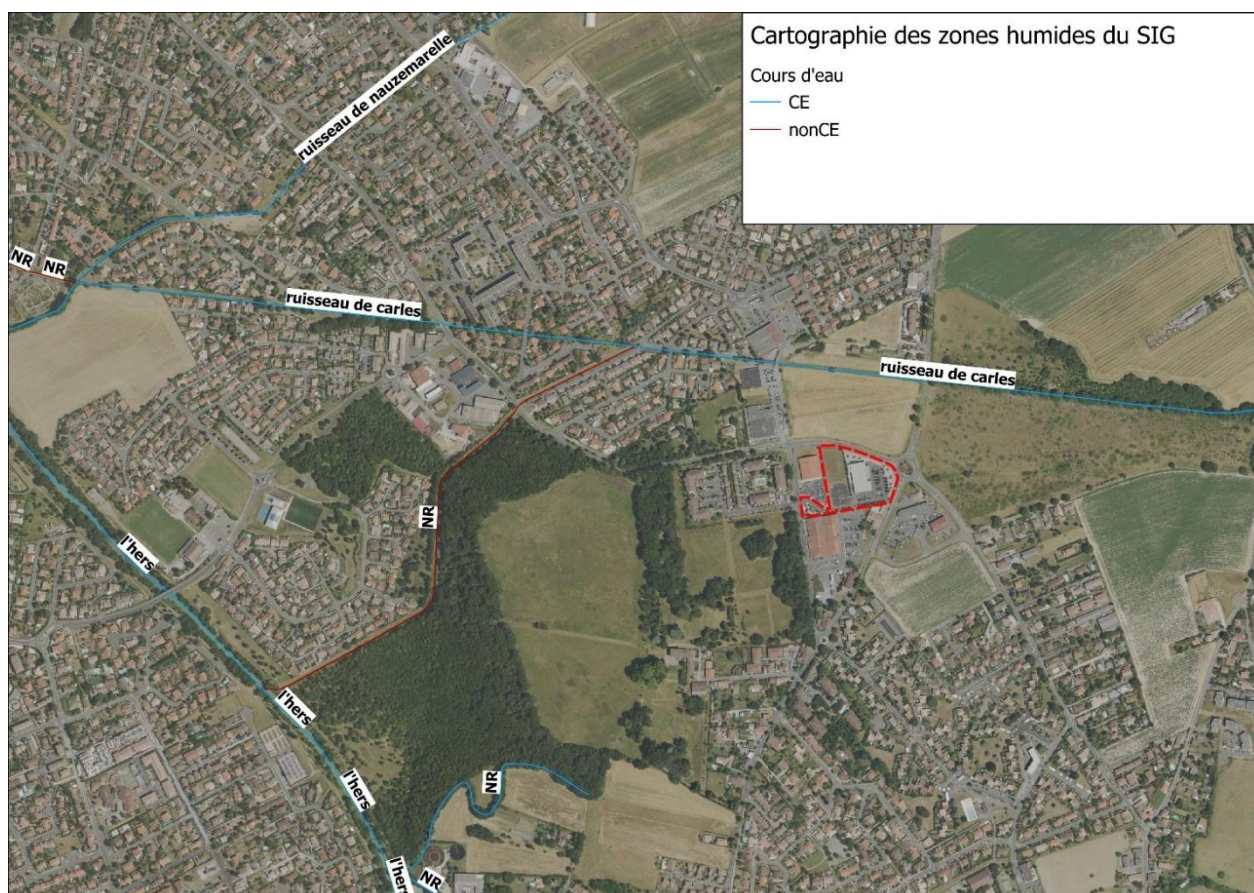


Figure 2 - Photographie aérienne du site étudié (source : Géoportail, s.d.)

2 Etat initial et naturel du site

Les parcelles du projet sont entourées du tissu urbain de la commune de Fonbeuzard comprenant des résidences pavillonnaires, des commerces de proximité ainsi qu'une zone rurale avec des friches et des terres agricoles. De plus, le château de Fonbeuzard et son parc avec boisement est situé à proximité du site. Le ruisseau de Carles se situe à quelques mètres au Nord du projet.

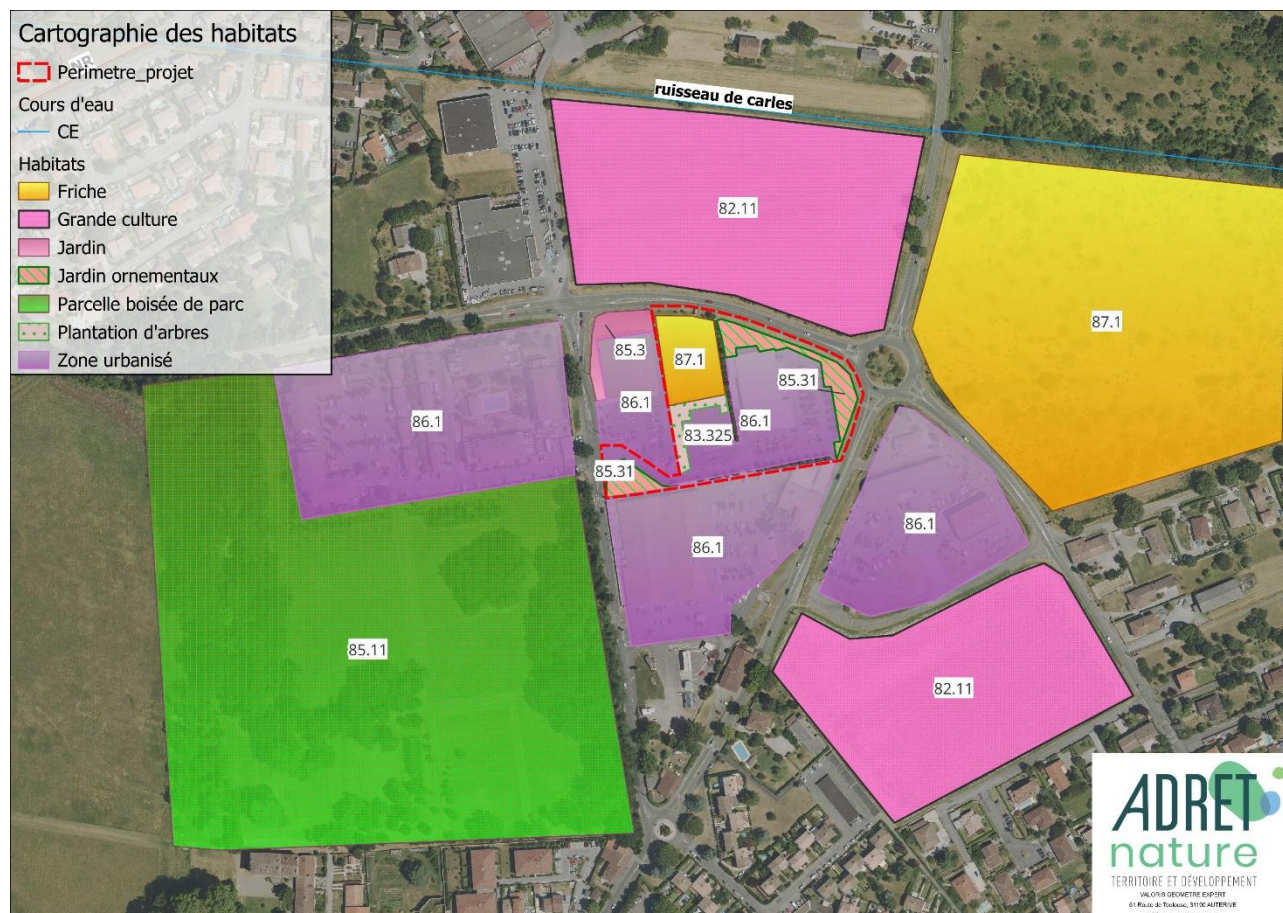


Figure 3 – Occupation du sol à l'état initial

Les terrains du projet se situent sur des parcelles occupées par du tissu urbain comprenant une zone commerciale et des parcelles d'espaces verts remblayées et entretenues par des tontes régulières, ainsi qu'un espace restreint laissé en friche à côté du magasin. On peut donc considérer qu'à l'état initial, les parcelles ne contiennent pas d'habitats protégés, en revanche avec la présence de la friche, certaines espèces peuvent se développer spontanément sur cet habitat.

3 Synthèse des enjeux environnementaux des parcelles du projet

Une étude des enjeux écologiques a été réalisée sur les parcelles du projet, cette étude a porté sur les habitats, la flore et la faune des parcelles pour évaluer les éventuelles incidences du projet sur le milieu naturel. L'étude a été réalisée par le bureau d'étude ADRET Nature, les prospections se sont déroulées le 18 juillet 2025 et le 12 septembre 2025 (cf. rapport de valorisation écologique du site). Le rapport complet de cette étude figure en annexe 10 du formulaire de demande d'examen au cas par cas.

Selon l'étude, le site présente des enjeux écologiques faibles à nuls en termes de flore et de faune (cf. figure ci-après extrait de l'étude). Le seul enjeu modéré concerne la présence de la friche sur le site, entretenue par gestion différenciée et le boisement du parc du château à proximité.

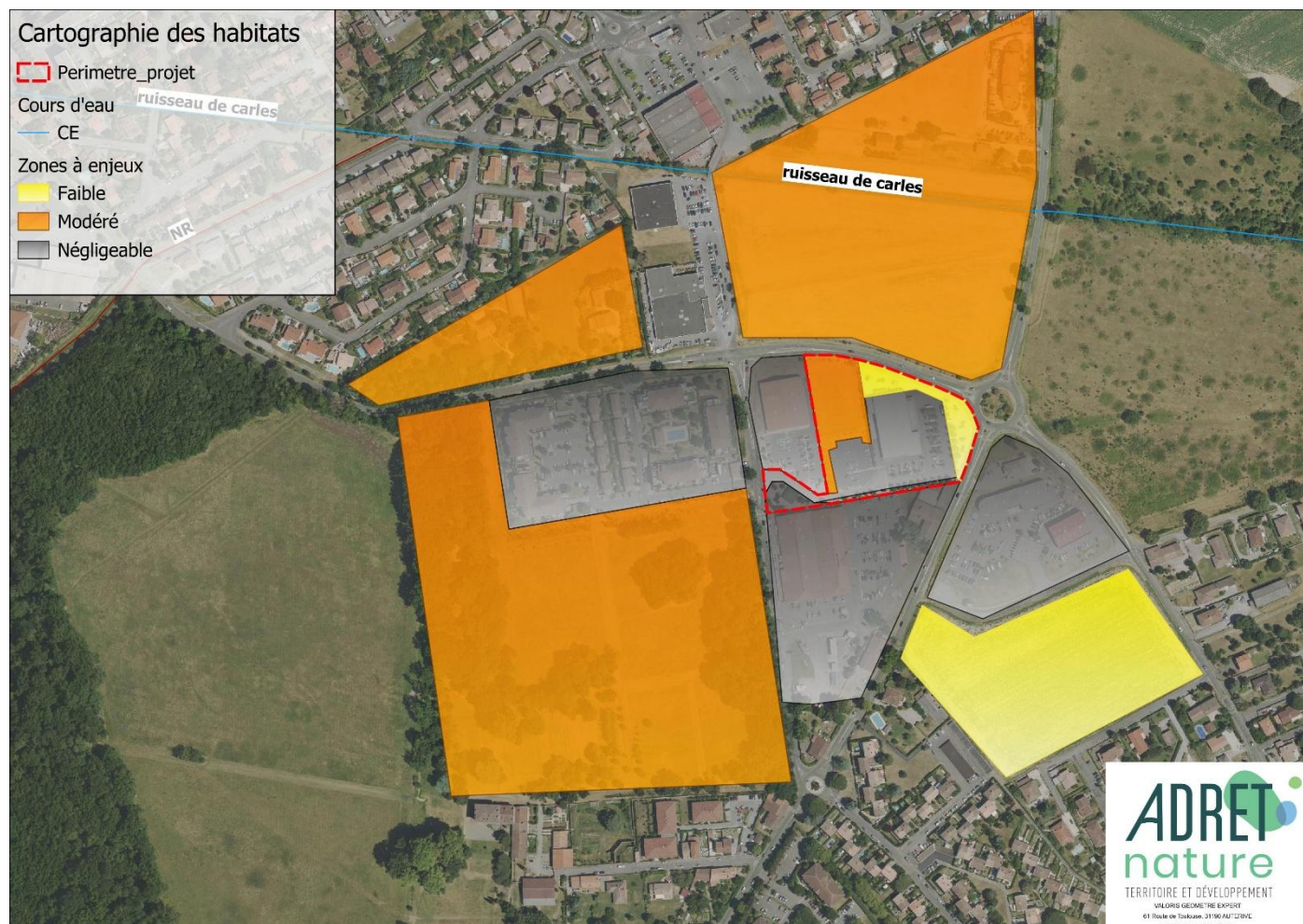


Figure 4 : Cartographie des habitats (Source : ADRET Nature, 2025)

4 Mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences

4.1 Liste des mesures

Les mesures d'évitement et de réduction suivantes sont prévues dans le cadre du projet.

Tableau 1 - Liste des mesures ERC des incidences du projet

Type de mesure	Phase	Compartiments de l'environnement concerné	Mesure envisagée	Détail dans le présent document
Evitement	Travaux et Exploitation	Paysage Milieux naturels Biodiversité	Préservation des arbres ornementaux	p. 9-10
Evitement	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Conservation des accès voirie et voie de liaison douce existants	p. 12
Evitement	Travaux et exploitation	Biodiversité Milieu naturel	Maintien et conservation de la friche en fauche tardive (gestion différenciée)	p. 11
Evitement	Travaux et exploitation	Milieux naturels	Evitement de la dissémination des Espèces Exotiques Envahissantes (cf. rapport de valorisation écologique)	p.11-12
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Implantation de la zone commerciale à proximité des logements	p. 13
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Réduction de l'usage de la voiture individuelle (bus)	p. 12-13
Réduction	Exploitation et travaux	Milieu physique Milieu humain	Gestion des eaux pluviales à la source par infiltration au sein des parkings perméables, de structures d'infiltration existantes et par la création de noues enherbées de rétention et infiltration	p. 12-13
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieux naturels	Augmentation des espaces de pleine terre	p. 9
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Mise en place de 115 places de stationnement en pavés drainants	p. 10 et 14
Réduction	Exploitation	Milieu physique	Mise en place de panneaux photovoltaïque sur la toiture et de candélabres photovoltaïques	p.7-9
Reduction Amélioration	Travaux et exploitation	Milieux physiques Milieux naturels	Mesures de valorisation écologique : voir rapport complet	p.14

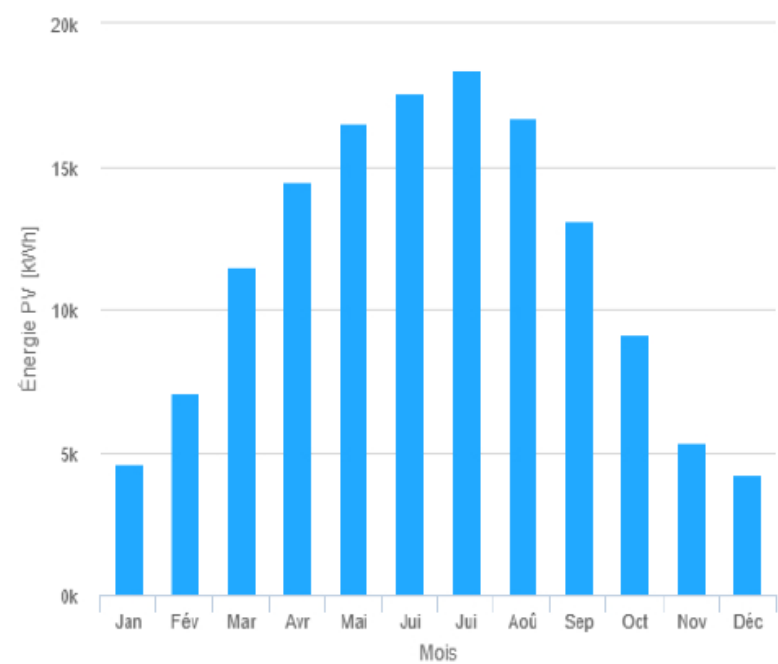
4.2 Détail des mesures proposées

4.2.1 Rubrique énergies renouvelables

- Réduction

Le projet de réaménagement du Lidl dans un local plus grand prévoit la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture du futur bâtiment et de candélabres photovoltaïques. Une simulation de la performance du système photovoltaïque a été réalisée, permettant d'estimer une production énergétique future comprise en 4 000kWh en hiver et 18 000 kWh en été :

Production énergétique mensuelle du système PV fixe:



Énergie PV et irradiation solaire mensuelle

Mois	E_m	H(i)_m	SD_m	
Janvier	4619.3	46.5	460.5	E_m: Production électrique moyenne mensuelle du système défini [kWh]. H(i)_m: Montant total mensuel moyen de l'irradiation globale reçue par mètre carré sur les panneaux du système défini [kWh/m²]. SD_m: Déviation standard de la production électrique mensuelle à cause de la variation interannuelle [kWh].
Février	7093.5	69.8	815.0	
Mars	11459.8	113.3	1050.4	
Avril	14464.7	145.6	1635.9	
Mai	16530.0	169.6	1576.7	
Juin	17576.0	185.4	1317.1	
Juillet	18355.2	196.6	1286.2	
Août	16728.9	177.7	696.2	
Septembre	13102.8	135.9	761.9	
Octobre	9153.5	92.8	710.0	
Novembre	5323.3	53.7	667.6	
Décembre	4229.7	43.4	513.8	

Figure 5 : Estimation de la performance future du système photovoltaïque envisagé (source : PVGIS-5, 2025)

La mise en place d'ombrières n'a pas été retenue dans la conception du projet, car le projet prévoit des plantations d'arbres, des essences locales en plus arbres déjà existants. Cette mesure permettra de lutter contre les îlots de chaleur.



Figure 6 : Eclairage par candélabres photovoltaïques au Lidl d'Auterive 31 (Source : ADRET Nature, 2025)

4.2.2 Rubrique paysage, milieux naturels et biodiversité

- Evitement

On retrouve, sur les parcelles du projet, un grand nombre d'arbres ornementaux. Ces arbres sont des composantes importantes du paysage et du milieu naturel, car ils peuvent accueillir un certain nombre d'espèces. Il est donc important de conserver et de protéger les individus en bonne santé. À ce titre, le projet prévoit la plantation d'arbres d'essence locale. Une réduction de l'imperméabilisation des sols est également prévue avec les places de parking en pavé drainant, la totalité des places, c'est-à-dire 115 places. Une noue pour une infiltration des eaux pluviales à la source, ouverte et enherbée est projetée. Elle peut devenir un habitat favorable pour la faune si celle-ci crée des zones temporairement en eau. Une augmentation des espaces verts et espaces de pleine terre est prévue à la place des sols actuellement minéralisés.

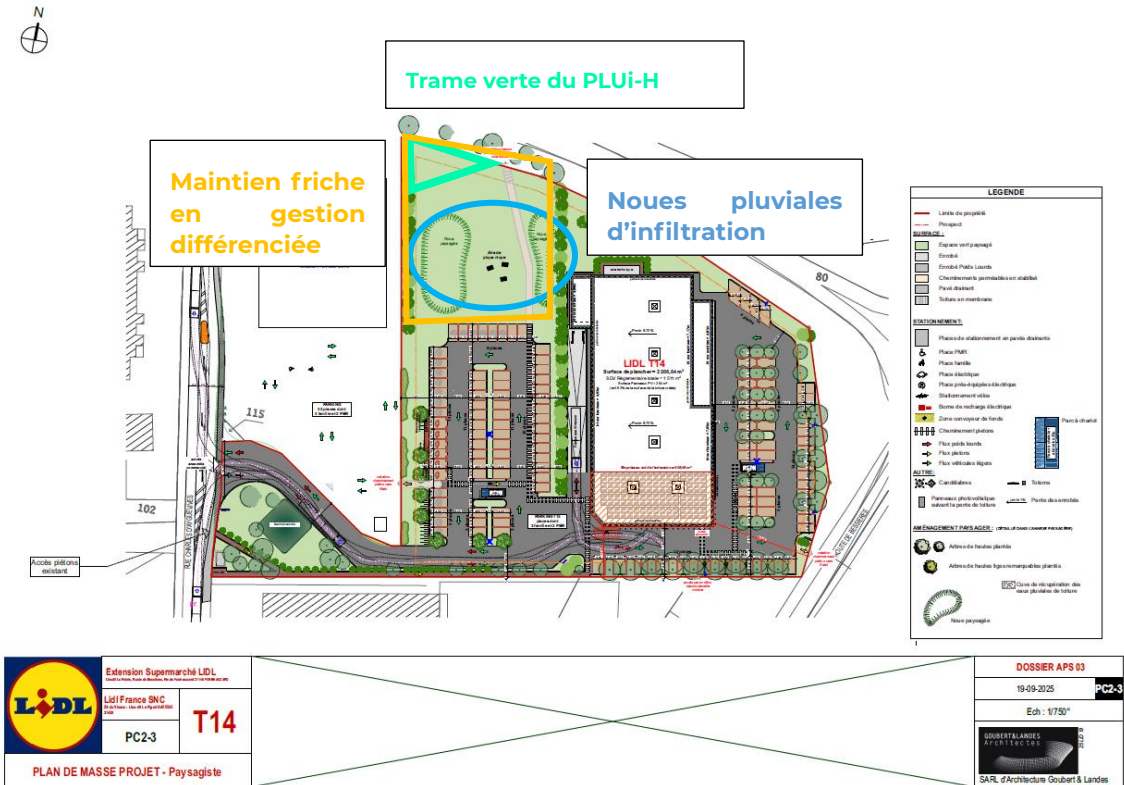


Figure 7 - Plan de masse du projet (SARL Architecture Goubert & Landes, 2025)

2. DÉFINITION DES COMPOSANTES / ENJEUX
2.5 - Sujets abattus et transplantés - Celtis australis - 22U / 3U



Figure 8 – Analyse des typologies du site et des arbres conservés (source : Complément TERRE, 2025)

On peut voir sur le plan ci-dessus que les arbres ornementaux présents seront préservés au maximum (73 sujets sur 98). Les arbres ont aujourd'hui un intérêt majeur au vu du changement climatique, ils apporteront de l'ombre lors des

grosses chaleurs et sont également des réservoirs de biodiversité pour la faune qui est actuellement très peu présente dans ce milieu urbain (refuge dans le parc boisé du château à proximité).

- Conservation et maintien de la friche sur le site avec une fauche tardive

La friche actuelle représente un habitat favorable pour la faune et la flore. De plus, une trame verte, inscrite dans le règlement du PLUi-H de Toulouse Métropole en cours d'approbation, passe par une partie de cette friche. Elle permettrait de connecter les grands parcs toulousains et peut être un réservoir de biodiversité.

La friche est actuellement conservée et gérée de façon différenciée (panneau de sensibilisation de fauche tardive), il est donc intéressant de conserver cette dynamique.



Figure 9 – Friche actuelle en gestion raisonnée avec panneau de sensibilisation (source : ADRET Nature, 2025)

- Espèces Exotiques Envahissantes

Une espèce exotique envahissante a été inventoriée sur le projet. Une attention particulière devra être portée à ces plants en phase de travaux afin d'éviter la dissémination de celle-ci. Les mesures de gestion adéquates sont présentées ci-après.

MESURES DE GESTION

Sur les jeunes plants ou plants adultes isolés

Éliminer la plante et éviter son installation



Arrachage manuel des jeunes plants en enlevant toutes les racines.



Dessouchage en éliminant tous les résidus (risque de bouturage important).

QUAND



Dès le début du printemps

Pendant l'été (si possible avant fructification)

Sur les foyers bien installés de plants adultes

Affaiblir la plante et limiter sa dispersion



Coupes successives pour empêcher la formation des graines et leur dispersion.

A la fin de la floraison (de juillet à octobre)

Éviter la propagation de la plante



Évacuation sécurisée de tous les résidus vers un centre agréé (compostage/méthanisation à privilégier si possible).



Surveillance de la zone (sur 2-3 ans) et renouvellement des opérations si retour de l'espèce.



Une coupe simple est déconseillée car elle engendre de nombreux rejets de souche

Figure 10 : Guide d'identification et de gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes sur les chantiers de Travaux Publics (source : MNHN, GRDF, Fédération Nationale des Travaux Publics, ENGIE Lab CRIGEN, 2016).

- Valorisation écologique du site (amélioration)

Pour le projet d'aménagement et de valorisation écologique du Lidl de Fonbeauzard, il est conseillé de :

- conserver la gestion différenciée de la friche existante,
- plantation d'arbres avec des essences locales afin de remplacer les arbres à enlever ;
- favoriser les espèces de flore locale, notamment en luttant contre les espèces exotiques envahissantes,
- aménager un tas de bois (rémanents de coupe) et un hôtel à insecte dans les parties d'espaces verts peu accessibles au public,
- installer des dispositifs comme des nichoirs à oiseaux, à chauve-souris, abris à hérisson et hôtels à insectes,
- ajouter des panneaux pédagogiques permettant de sensibiliser les clients du Lidl.

Cela permet d'inscrire le projet dans une démarche de développement durable et de continuité écologique, en cohérence avec les orientations des trames vertes et bleues du territoire toulousain.

4.2.3 Rubrique déplacements

- Evitement

Afin de faciliter les déplacements en phase travaux et exploitation et de valoriser les liaisons douces, les accès existants au site seront conservés et réutilisés dans le projet (cf. figures 8). Il y a actuellement plusieurs arrêts de bus à proximité du commerce, desservis par le réseau Tisséo dont les lignes 46 et 26, et un accès piétonnier.

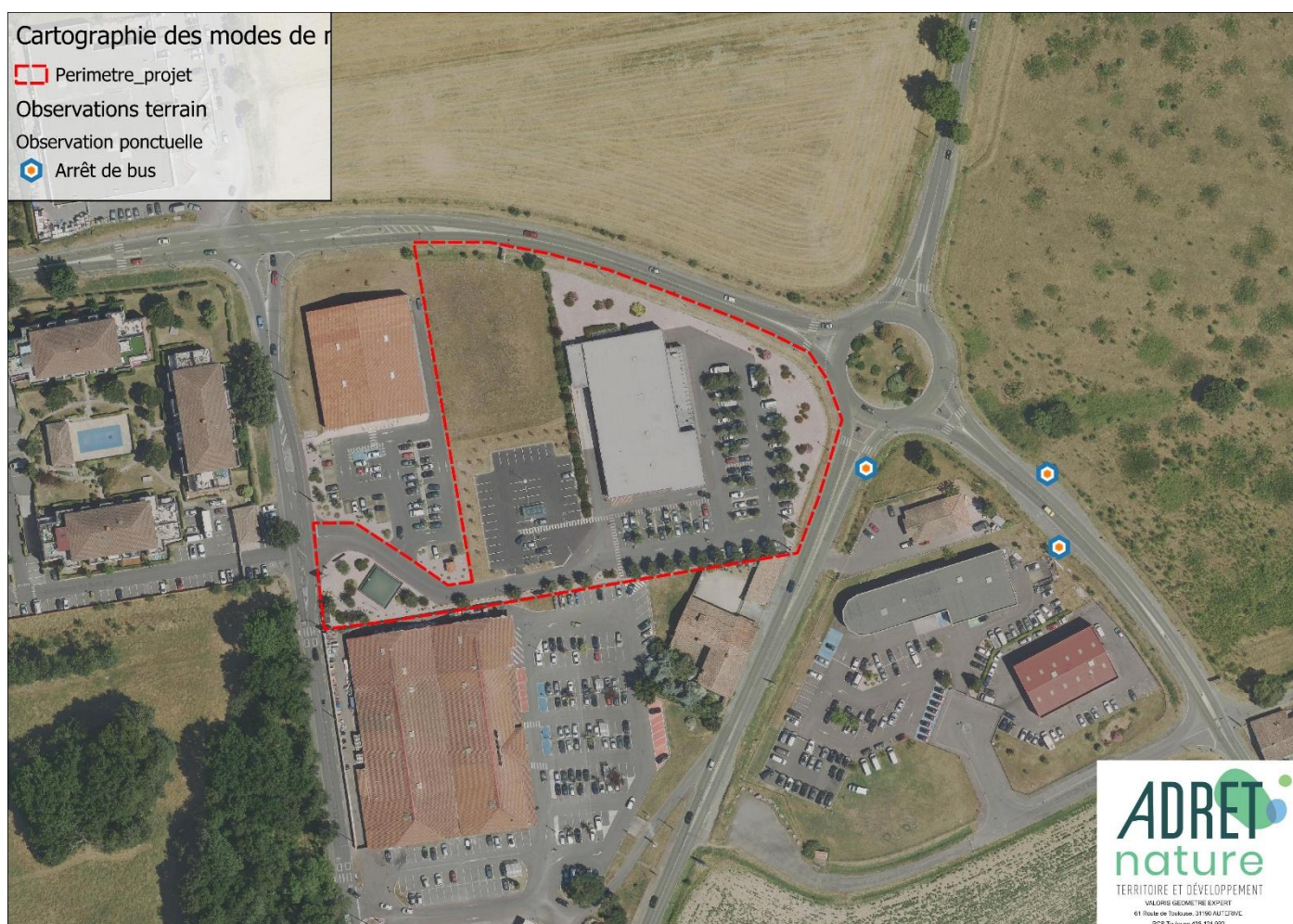


Figure 11 – Plan du projet avec les arrêts de bus à proximité

- Réduction

Les déplacements par véhicules personnels sont à l'origine d'une part importante des rejets de gaz à effet de serre au niveau national. Il est donc important de tenir compte de ce facteur de pollution dans les différents projets d'aménagement. Pour répondre à cette problématique, le projet a été intégré dans une zone commerciale existante, avec des logements à proximité, permettant ainsi la réduction de l'utilisation de véhicules personnels afin de se rendre aux commerces à pied, en bus ou à vélo.

4.2.4 Rubrique réseaux

- Amélioration

Lors de la phase de travaux, un maximum de réseaux d'eaux usées et eaux pluviales vont être conservés. Il y aura également une noue pluviale d'infiltration qui permettra la gestion des eaux pluviales à la source ce qui permet de réalimenter les eaux naturelles. De plus cette noue présentera un aspect paysager et naturel et permettra de recueillir les eaux pluviales et créer des dépressions en eaux temporaires et ainsi la création d'un habitat supplémentaire pour la faune notamment les amphibiens.

4.2.5 Rubrique artificialisation

- Réduction

Pour ce projet, une augmentation de la surface de pleine terre est prévue, ce qui sera favorable pour la désimperméabilisation des sols, diminuer l'artificialisation en milieu urbain mais également pour le stockage du carbone et une meilleure qualité de l'air.

- Amélioration

Enfin, toutes les places de stationnements comporteront un revêtement perméable : renouvellement du revêtement des places existantes et création de places supplémentaires perméables. Cette option technique permet l'infiltration à la source des eaux pluviales.



Figure 12 : Exemples de pavés drainants et noue de gestion à la source mis en place au sein de stationnements d'un Lidl existant à Auterive 31 (source : ADRET Nature, 2025)

- Réduction et amélioration

Au regard des différents aménagements prévus comme l'augmentation de la surface de pleine terre, la plantation d'arbres ainsi que la création d'une noue pluviale d'infiltration, il est désormais possible de parler d'une valorisation écologique en milieu urbain. Cette démarche peut être renforcée par l'ajout d'autres éléments favorisant la biodiversité du site (Cf. Notice de valorisation écologique) :

- Mise en place de nichoirs à oiseaux ;
- Mise en place d'un hôtel à insectes ;
- Ajout de panneaux de sensibilisation ;
- Clôtures perméables à la petite faune, le cas échéant.